

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie Question écrite n° 14108

### Texte de la question

M. François Lamy appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation colombienne et la détention de plusieurs élus parmi lesquels Ingrid Betancourt. Il y a un an, le 20 février 2002, le président colombien Andrès Pastrana annonçait, à quelques semaines de la fin de son mandat, la suspension du dialogue qu'il avait engagé avec la guérilla au mois de novembre 1998, peu de temps après son élection. Cette décision sanctionnait l'incapacité des parties à trouver le chemin de la paix pourtant attendue par l'écrasante majorité de la population. Depuis cette date, la Colombie est entrée dans une tragique spirale de violence. La guérilla des FARC a pris pour cible les élus et la population civile, victimes d'attentats moralement et politiquement injustifiables. Ingrid Betancourt, candidate du parti Oxygène Vert aux présidentielles, Eduardo Gechem, sénateur libéral, plusieurs conseillers régionaux ont été enlevés et pris en otage. A Bogota, à Neiva, ces derniers jours, deux voitures piégées ont provoqué la mort de 44 personnes. Le gouvernement du président Uribe, élu en 2002, a choisi d'armer les civils et de négocier avec les groupes paramilitaires responsables de graves violations des droits de l'homme. Il a sollicité et obtenu le soutien des États-Unis qui ont envoyé des troupes régulières et des mercenaires. Il lui demande quelles actions la France entend mener pour aboutir à la libération d'Ingrid Betancourt, Eduardo Gechem et des autres élus enlevés. Il tient aussi à savoir comment la France se positionne pour rappeler la nécessité pour les États qui prétendent gouverner au nom des principes démocratiques d'en respecter les règles quelles qu'en soient les circonstances. Amnistier un groupe terroriste pour en combattre un autre relève d'un choix politique inacceptable pour les défenseurs du droit et des libertés.

#### Texte de la réponse

Le gouvernement français accorde toute son attention au problème des personnes séquestrées par les groupes armés illégaux en Colombie. A cette fin, il a manifesté sa disposition à contribuer à faciliter la conclusion, par le gouvernement colombien et les FARC, d'un accord d'échanges entre otages et guérilleros emprisonnés. Cependant, les discussions menées à cette fin avec l'aide de l'église colombienne et du secrétaire général des Nations unies n'ont pour le moment rien donné. Elles butent sur la volonté des FARC d'utiliser cette négociation à caractère humanitaire pour obtenir des avantages politiques (obtention d'une zone démilitarisée, ouverture d'un processus de paix à leurs conditions) et sur un désaccord fondamental relatif au sort des guérilleros éventuellement libérés. Le gouvernement français est gravement préoccupé par la situation humanitaire en Colombie et par les atteintes aux droits de l'Homme et au droit humanitaire international. Il condamne régulièrement, en particulier, les enlèvements commis par les groupes armés illégaux et demande à ces derniers de renoncer à cette pratique et de libérer leurs otages. Le ministre des affaires étrangères l'a fait de manière solennelle lors du voyage à Bogota qu'il a effectué le 29 novembre 2002. La France appuie les efforts du président Uribe pour restaurer l'autorité de l'Etat et rétablir la paix, la sécurité et les conditions d'une vie démocratique normale. Elle se félicite de la volonté affirmée par M. Uribe de rechercher une solution négociée du conflit, la seule possible, à travers l'engagement de processus de paix avec les groupes armés illégaux. Elle soutient, dans ce contexte, les bons offices du secrétaire général des Nations unies. Elle reste elle-même disposée à faciliter, en temps utile, comme elle l'a fait par le passé, les initiatives susceptibles de mettre en

place un processus de paix avec les guérillas. Son approche est aussi celle des autres principaux partenaires de la Colombie, telle qu'ils l'ont formulée lors de la réunion qu'ils ont tenue à Londres, le 10 juillet 2003. La communauté internationale agit aujourd'hui, par conséquent, de manière coordonnée et cohérente en faveur de la paix en Colombie. La France, pour sa part, entend prendre toutes ses responsabilités dans la mobilisation de la communauté internationale, pour que le peuple colombien échappe enfin à la violence d'un conflit dont les enlèvements de personnes sont l'un des aspects les plus cruels.

#### Données clés

Auteur : M. François Lamy

Circonscription: Essonne (6e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14108 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 mars 2003, page 1914 **Réponse publiée le :** 25 août 2003, page 6616